

Au Montagnais, le mercredi 22 novembre 2000

## TÉMOIGNAGE DEVANT LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

J'ai hésité, Monsieur le président, à répondre à votre aimable invitation parce que je doutais pouvoir ajouter des éléments nouveaux aux travaux de votre commission. Mais vous m'avez presque convaincu du contraire en évoquant, dans la lettre que vous m'adressiez le 10 novembre dernier, les obstacles qui nuisent à l'épanouissement de la langue française à l'aube de ce troisième millénaire, et à la nécessité de trouver, comme vous le précisez, des solutions respectueuses des valeurs de notre collectivité, démocrate et ouverte sur le monde.

Les écueils demeurent nombreux un quart de siècle après l'adoption de la loi 101 par les péquistes de René Lévesque. Certes, Robert Bourassa avait eu le courage, avec la loi 22, de faire du français la langue de travail. C'était cependant insuffisant. Malgré les assauts répétés des fanatiques de l'assimilation, la loi 101 n'en continue pas moins de faire progresser la présence du français universel chez nous et surtout chez les allophones qui optaient jadis systématiquement pour l'anglais.

Pour écarter définitivement le grand péril que représente l'affaiblissement constant de notre poids démographique, il faut évidemment continuer de s'opposer au libre choix de la langue d'enseignement. C'est à cette condition que le français deviendra vraiment la langue commune de tous les Québécois.

Un autre danger qui continue de menacer la langue française, c'est ce snobisme des Parisiens qui les incite à multiplier les emprunts à la langue anglaise et le complexe d'infériorité des institutions françaises devant l'anglais, la langue du commerce devenue également celle de l'internet et des nouvelles technologies de l'information.

L'anglais s'immisce partout et même jusqu'au cœur du génie français. Des entreprises françaises ont adopté l'anglais comme langue de travail; des revues scientifiques publiées en France sont rédigées uniquement en anglais. Nos scientifiques ragent en recevant l'édition anglaise parce que les fichiers informatiques associent le Québec avec les États-Unis et le Canada anglophone.

La France donc, notre mère patrie, est envahie par la langue anglaise. Comme elle ne se sent pas menacée, elle assiste, indolente, à la pollution de la langue de Molière. Le Québécois est frappé par l'envahissement de l'anglais dans l'affichage quand il séjourne à Paris. L'image du Montréal des années 50 lui est projetée brutalement au visage. L'écrivain et philosophe Michel Serres a provoqué toute une commotion à l'intelligentsia de son pays en se scandalisant de voir plus d'anglais aujourd'hui dans Paris que d'allemand sous l'occupation.

Fort heureusement, les 49 pays qui, comme le Canada minoritaire, ont le français en partage, ont sonné l'alarme. Nous sommes tout de même 160 millions à utiliser le français comme langue première ou seconde. Nous avons le privilège de parler une langue universelle. C'est un avantage que n'ont pas des petits pays comme le nôtre : la Suède, la Belgique flamande ou la

Hollande par exemple. Et pourtant, ces nations peu peuplées cultivent, mieux que nous, la fierté de leur langue tout en utilisant une langue seconde pour communiquer avec le monde extérieur.

Nous devons aussi, Québécois francophones, tout en maintenant la primauté du français universel dans le territoire que nous occupons, rendre systématique la maîtrise de l'anglais pour l'évolution socio-économique de notre collectivité et l'enrichissement de notre culture.

« L'unilinguisme est un handicap qui nous guette tous », prévenait le Premier ministre actuel, Lucien Bouchard, dans une entrevue qu'il m'accordait en août 1985, juste avant d'entreprendre son mandat d'ambassadeur du Canada en France. Quand je lui ai demandé quel conseil il prodiguerait aux jeunes désireux de jouer un rôle utile dans la nouvelle société québécoise, sa réponse fut spontanée: « Acquérir la meilleure formation scolaire et apprendre l'anglais. Quand on veut franchir des étapes, percer dans d'autres secteurs, il faut connaître l'anglais et le parler convenablement. »

Je vous invite, Monsieur le président, à rappeler au Premier ministre l'observation qu'il m'avait faite lorsque je lui ai signalé que notre système d'éducation ne favorise guère la connaissance de langue seconde. « Il faudrait d'abord, avait-il insisté, qu'il puisse bien enseigner le français. Prioritairement, il faut promouvoir au Québec, le français universel, compréhensible partout... Tout en conservant notre accent propre, il va sans dire. Vous ne m'entendez jamais changer mon accent .... Mais il est aussi indispensable d'apprendre l'anglais ».

Et celui qui devait devenir chef du Bloc québécois puis Premier ministre du Québec reconnaissait que notre enseignement de l'anglais est terriblement déficient. « Je connais des professeurs de catéchèse qui enseignent l'anglais sans l'avoir jamais parlé couramment. Cette anomalie découle de nos problèmes de contrats de travail. Il faut vraiment moderniser la méthode, favoriser l'immersion, la pratique de l'anglais oral, multiplier les échanges avec les jeunes des provinces anglophones... Si nous voulons agir dans le monde, si nous voulons que les jeunes Québécois s'épanouissent partout, il leur faut absolument parler l'anglais après leur langue maternelle. »

Je vous suggère donc de méditer ce témoignage que livrait Lucien Bouchard à l'époque où il s'appretait à quitter Chicoutimi où il avait pratiqué le droit pendant un quart de siècle pour entreprendre une carrière sur la scène internationale.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les commissaires, je vous remercie de votre patience et de votre bonne attention.

Bertrand Tremblay